

Conditions Générales de Ventes - CGV

Legal Doctrine est une entreprise qui met à disposition de ses abonnés l'accès à une base de données juridiques et un système de veille juridique automatisée qui leur permet de trouver l'information plus facilement. Ces services sont accessibles après inscription sur le site legal-doctrine.com et souscription d'un abonnement.

L'abonnement aux services proposés sur le site legal-doctrine.com implique la connaissance et l'acceptation des règles inscrites dans le présent document. En utilisant le site ainsi que ses services, vous reconnaissez avoir accepté ces règles.

Date d'entrée en vigueur des présentes CGV : 30 juin 2020

Mentions légales

Le site web <https://legal-doctrine.com> est exploité par EURL Legal Doctrine Algérie, une société de droit algérien au capital social de 100 000 DA, immatriculée à la Chambre de Commerce Algérienne d'Alger sous le n° 1600 -1012641B17, dont le siège est situé à Lot N°4 Belle Vue, Chemin de la Madeleine, Hydra Alger.

Notre responsable de la publication est Walid GHANEMI, directeur général de EURL Legal Doctrine Algérie.

NIF : 00 17 16 10 12 64 13 84

NIS : 00 17 16 55 02 84 33 9

Vous pouvez nous contacter par mail à cette adresse : contact@legal-doctrine.com ou par téléphone aux numéros suivants :

+ 213 (0) 23 230 785

+213 (0) 560 427 144

Services proposés

Un abonnement à la plateforme legal-doctrine.com donne accès à l'ensemble du droit algérien contenu sur la plateforme ainsi qu'aux fonctionnalités et services suivants :

- Recherche par mots-clés ;
- Moteur de recherche intelligent ;
- Veille juridique automatisée ;

- Filtres de recherche avancés (par secteur, sous-secteur, organisme, sous-organisme, type de document) ;
- Support technique via un chat disponible 24h24, 7j/7 (hors support lié au matériel de l'abonné ou de sa connexion Internet) ;
- Fourniture des documents authentifiés ;
- Délivrance de tout document non trouvé sur le site ;
- Consultation des contributions juridiques, livres blancs.

Legal Doctrine fournit également, sur demande, des services annexes et/ou personnalisés.

Souscrire un abonnement

Legal Doctrine active l'abonnement pour le nombre d'utilisateurs demandés après la signature d'un formulaire d'adhésion ou la signature d'une convention, puis la réception du paiement.

L'activation de l'abonnement est strictement subordonnée à la réception du paiement par Legal Doctrine.

Durée et modalités de paiement

L'abonnement est annuel. Son paiement se fait en une (1) fois pour la totalité du prix renseigné sur le formulaire d'adhésion ou la convention. Il se renouvelle d'année en année par tacite reconduction, avec la même composition que l'année précédente.

L'ajout d'un ou plusieurs utilisateurs finaux supplémentaires en cours d'abonnement donne lieu à la signature d'un nouveau formulaire d'adhésion. Les modalités financières (prix unitaire, durée d'engagement) sont les mêmes que celles formulées dans l'abonnement initial. La durée reste la même que celle précisée dans l'abonnement et débute dès la réception du paiement lié à l'ajout du ou des nouveaux utilisateurs.

Les abonnements souscrits en cours d'année démarrent à la date de réception du paiement par chèque ou virement bancaire et se terminent douze (12) mois plus tard.

Les abonnés qui désirent ne pas renouveler leur abonnement nous en avisent par lettre avec accusé de réception au plus tard quinze (15) jours avant la date de fin d'abonnement.

Politique tarifaire

Le prix de l'abonnement est exprimé hors taxes. En cas de variation du taux des taxes, le montant de ces dernières pourra être répercuté sur le prix de l'abonnement.

Legal Doctrine se réserve le droit de réviser le prix de l'abonnement. Le cas échéant, la révision sera annoncée par message électronique au plus tard un (1) mois avant son entrée en vigueur. L'abonné peut exprimer son refus d'accepter le prix révisé avant l'entrée en vigueur de ce dernier. Dans le cas où l'abonné ne manifeste pas de manière expresse son refus, il sera réputé comme ayant accepté la révision et la prochaine échéance de paiement prendra en compte la révision.

Dans le cas où l'abonné souscrit un abonnement dans le cadre d'une convention spéciale, les modalités financières seront celles stipulées dans ladite convention, précisées le cas échéant par le formulaire d'adhésion.

Le formulaire d'adhésion pourra prévoir des modalités particulières quant aux conditions financières.

Accès aux services

Chaque abonné dispose d'un compte "administrateur" qui lui permet de répartir le(s) compte(s) utilisateur(s) au sein de son organisation. Chaque utilisateur final dispose d'un accès nominatif à la plateforme grâce à la combinaison d'un login/mot de passe.

Pour toutes les règles relatives à l'utilisation des services, merci de vous référer aux CGU accessibles via le lien suivant : legal-doctrine.com/cgu.

Pour connaître notre politique de protection des données à caractère personnel, veuillez consulter le lien suivant : legal-doctrine.com/privacy

Résiliation de l'abonnement

Legal Doctrine et l'abonné s'efforcent de remplir leurs obligations de bonne foi et dans des délais raisonnables.

Legal Doctrine peut mettre en oeuvre purement et simplement la résiliation de l'abonnement si l'abonné ne respecte pas les CGU (legal-doctrine.com/cgu) ou bien s'il n'honore pas les obligations prévues dans les présentes CGV. La résiliation s'effectuera alors sans délai ni préavis.

Responsabilité

Le fonds juridique proposé sur le site legal-doctrine.com l'est à titre indicatif. Il n'engage en aucun cas la responsabilité de Legal Doctrine y compris en cas de dommage direct ou indirect lié aux informations présentées.

Toute perte de données, cyberattaque, ou autres préjudices indépendants de notre volonté, pouvant entraîner un dommage, ne peut nous incomber.

Par ailleurs, Legal Doctrine s'engage à fournir les services proposés avec diligence, dans les délais convenus. En cas de force majeure, Legal Doctrine ne peut être tenu responsable.

Droit applicable et règlement des conflits

Les présentes CGV sont soumises au droit algérien.

En cas de conflit entre l'abonné et Legal Doctrine, les présentes CGU disposent que devra avoir lieu, préalablement à toute action en justice, de l'un ou de l'autre, l'étude de la situation litigieuse afin d'en trouver une solution à l'amiable.

En cas d'action judiciaire, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux d'Alger.